

RÉALISÉ AVEC L'APPUI DE



Royaume des Pays-Bas



تم تنفيذ هذا النشاط بدعم من



Au service
des peuples
et des nations

TAMKEEN - PNUD TUNISIE

Recrutement d'un.e consultant.e national.e pour la formation en communication auprès des directeur.rice.s des maisons des jeunes

Termes de référence

| | |
|--------------------|--|
| Titre | Consultant.e national.e pour la formation aux techniques de communication auprès des directeurs des maisons des jeunes |
| Lieu de la mission | Hammamet |
| Superviseur | Conseiller technique principal du projet <i>Tamkeen</i> |
| Type de contrat | IC |
| Durée du contrat | 8 jours sur 1 mois |

1. Contexte

Les jeunes de 15 à 29 ans représentent aujourd'hui 24,5% (57% pour les moins de 35 ans) de la population totale en Tunisie, et 38% de la population en âge de travailler (15-60 ans). Compte tenu de leur poids démographique, ils constituent à la fois une opportunité pour le pays et un défi. Bien intégrés dans le processus de développement, ils représentent un potentiel considérable pour la croissance économique à travers leur contribution à la consommation, l'innovation et l'amélioration de la productivité. A défaut, ce potentiel serait un fardeau de nature à freiner le dynamisme économique et à affecter négativement la cohésion sociale.

Huit ans après la révolution de 2011, les défis ayant conduit à la mobilisation des jeunes ne semblent pas avoir disparu, en dépit des efforts investis. La jeunesse tunisienne se sent toujours victime d'une exclusion multiforme, aggravée, entre autres, par les difficultés d'accès à l'emploi, les disparités régionales et les inégalités de genre. Un nombre considérable de jeunes est ainsi confronté au chômage ou employé dans des conditions précaires, avec des perspectives limitées de développement personnel et d'évolution professionnelle. Par ailleurs, l'engagement des jeunes dans la vie associative et politique et, d'une manière générale dans les affaires publiques, est très faible. Plus préoccupant encore, le déficit de confiance persistant dans les institutions (60% des jeunes n'ont pas confiance dans les institutions de l'État) et l'absence de perspectives d'insertion sociale pousse une frange non-négligeable de la jeunesse à l'émigration, voire à la tentation de la radicalisation ou de l'extrémisme violent.

Cette réalité sociale semble avoir eu comme conséquence une tendance à l'assistanat des jeunes, qui doit être inversée afin que les jeunes deviennent acteurs du changement. Pour répondre à ces défis, plusieurs réformes politiques, économiques et sociales ont été initiées depuis 2011. La Tunisie a ainsi adopté, en janvier 2014, une nouvelle Constitution, qui consacre les principes et valeurs démocratiques, mettant en place un cadre normatif propice à l'inclusion de la jeunesse, reconnue par l'article 8 comme « une force agissante au service de la construction de la nation ». De même, l'engagement des jeunes dans la vie publique a été renforcé et leur représentativité dans les conseils municipaux et régionaux garantie par le code électoral. Toutefois, le cadre légal et normatif ne saurait suffire pour assurer l'intégration de la jeunesse et lui permettre de contribuer pleinement au processus de développement. Un tel défi requiert une approche plus large, définie en concertation avec les jeunes et leurs organisations.

Le Ministère des affaires de la jeunesse et des sports (MJS), avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et selon une approche participative, a formalisé et validé une vision sectorielle de la jeunesse accompagnée d'un plan d'action opérationnel (à court terme) en janvier 2018. La vision vise la contribution à la mise en place un environnement propice à l'émergence d'une jeunesse citoyenne, qualifiée et autonome, épanouie et socialement engagée. A cet effet, elle a été articulée autour de quatre piliers stratégiques répondant aux besoins et attentes exprimées lors du dialogue national de la jeunesse, à savoir :

1. La promotion du droit des jeunes à participer à la vie politique et aux affaires publiques ;
2. La protection des jeunes contre les comportements à risque ;
3. L'intégration des jeunes dans la vie professionnelle et sociale et le développement des valeurs d'autonomie et d'esprit d'entreprise ;
4. Le développement du potentiel créatif des jeunes.

La mise en œuvre de la vision repose sur une approche inclusive, mobilisant tous les acteurs intervenant sur la thématique, territorialisée, transversale et respectueuse de l'égalité de genre. Dans la continuité de leur collaboration, le MJS et le PNUD ont signé un partenariat stratégique pour la jeunesse, en avril 2018, dans lequel le PNUD appuie la formalisation de la vision sectorielle de la jeunesse.

2. Justification et objectifs de la mission

L'élaboration d'une vision sectorielle de la jeunesse, par le Ministère des affaires de la jeunesse et des sports, est un élément déterminant pour l'ancrage des problématiques de jeunesse au cœur des politiques publiques, et leur considération comme objets sérieux, d'intérêt et de considération, à toute échelle.

La mise en œuvre de l'approche promue par la vision sectorielle de la jeunesse et visant une plus grande participation des jeunes, vectrice de capacitation, d'implication et d'action, s'appuiera sur le rôle central des maisons des jeunes. Réparties sur l'ensemble du territoire, ces institutions sont un outil majeur pour la dissémination de la vision au niveau local et son appropriation par les acteurs de la jeunesse, et plus spécifiquement les acteurs institutionnels.

Or, présentement, les maisons des jeunes assurent essentiellement des fonctions de divertissement et souffrent d'un manque d'attractivité à l'égard des jeunes, dont les attentes et

les besoins ont évolué. Le défaut d'attractivité résulte d'un ensemble de facteurs, notamment, des capacités humaines et/ou d'adaptations spatiales limitées.

Pour y répondre, le MJS et le PNUD travaillent à l'élaboration de référentiels de compétences des inspecteur.rice.s de la jeunesse et directeur.rice.s des maisons des jeunes pilotes, accompagnés de plan de renforcement des compétences. Afin d'entamer ce travail, des activités de renforcement de leurs compétences sont organisées sur des thématiques clés et transversales.

Un cycle de formation en matière de communication est organisé, afin, notamment, de permettre la dissémination des techniques de communication permettant de renforcer l'attractivité des maisons des jeunes de deuxième génération.

3. Tâches à réaliser

Sous la supervision du CTP du projet, le consultant aura pour mission de :

- Assurer une session de formation aux techniques de communication pour les directeurs des maisons des jeunes de 2^{ème} génération ;
- Préparer en concertation avec le CTP du projet, les supports de formation
- Elaborer le rapport final de la formation

L'objectif de cette mission consiste à :

- Renforcer les connaissances générales des participants des techniques de communication ;
- Outiller les directeur.rice.s des maisons des jeunes de deuxième génération, afin qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication externes renforçant la visibilité des activités et services offerts par leur maison des jeunes ;
- Initier les directeur.rice.s aux règles de la communication interne et aux techniques de communication à destination des jeunes, selon des approches respectueuses et prenant en considération les spécificités liées au genre, visant à renforcer le lien de confiance et l'intérêt des jeunes envers les maisons des jeunes.

4. Livrables attendus

| Livrables | Durée de réalisation |
|--|-----------------------------|
| Support de formation en communication et techniques de communication associative | 2 jours |
| Session de formation en communication | 4 jours |
| Rapport de formation | 2 jours |
| Total | 8 jours |

5. Profil recherché

Education :

- Master en sciences de l'information et journalisme, communication ou tout autre domaine pertinent ;
- Un doctorat dans l'un de ces domaines serait une valeur ajoutée.

Expérience :

- Au moins cinq (5) expériences dans la formation à la communication publique ;
- Au moins trois (3) expériences dans l'élaboration de stratégie de communication ;
- Au moins deux (2) ans dans l'enseignement en communication ;
- Une expérience avec le système des Nations unies serait un atout.

Langues :

- Excellente maîtrise de l'arabe et du français.

6. Documents requis pour la soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents/informations suivants :

- Un CV détaillé, incluant les contacts de 3 références professionnelles (e-mail, téléphone) ;
- Une note de compréhension de la mission en français de 3 pages au maximum (i) donnant une description détaillée de la méthodologie proposée pour la mise en œuvre de la mission, (ii) justifiant de la compréhension des termes de référence et (iii) incluant un chronogramme de mise en œuvre de la mission ;
- Une offre financière en jours/ homme libellée en Dinars Tunisiens (TND) et en hors taxes.

Pour rappel, le consultant devra assurer l'animation d'un atelier à Hammamet, les frais relatifs à l'hébergement et au déplacement seront pris en compte par le projet.

7. Evaluation des candidatures

Le processus d'évaluation et de sélection comporte 2 étapes :

- Une **évaluation technique** selon les compétences requises sur la base du *curriculum vitae* et de la note méthodologique ;
- Une **évaluation financière** se basant sur l'offre financière fournie par le/la candidat(e) : 30% de la note globale. Seules les candidatures ayant été retenues lors de l'évaluation technique verront leurs offres financières examinées.

Les candidatures reçues seront évaluées par un panel de sélection selon la grille d'évaluation ci-dessous :

| | |
|---|---------------|
| Grille d'évaluation technique de la candidature | Max / 100 pts |
|---|---------------|

| | | |
|----------|---|----------------|
| 1 | Education : | 15 pts |
| | - Maîtrise ou équivalent en sciences sociales ou dans un domaine connexe10 pts | 15 pts |
| | - Doctorat dans l'un de ces domaines15 pts | |
| 2 | Expérience(s) professionnelle(s) pertinente(s) : | 55 pts |
| | - Au moins 5 expériences dans la formation à la communication publique.....10 pts | 15 pts |
| | - Plus de 5 expériences.....15 pts | |
| | - 3 expériences d'élaboration de stratégie de communication 10 pts | 15 pts |
| | - Plus de 3 expériences..... ..15 pts | |
| | - Au moins 2 ans dans l'enseignement en communication10 pts | 15 pts |
| | Plus de 2 expériences.....15 pts | |
| | - Une expérience avec le système des Nations unies.....05 pts | 10 pts |
| | - 2 expériences ou plus10 pts | |
| 4 | Note de compréhension de la mission : | 30 pts |
| | - Maîtrise de la langue10 pts | 30 pts |
| | - Méthodologie cohérente et démontrant d'une bonne compréhension de la mission.....20 pts | |
| | TOTAL MAX | 100 pts |

8. Modalités de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents listés plus haut, démontrant leurs qualifications.

Les candidatures peuvent être envoyées par :

- E-mail, avec pour objet, « Consultant(e) national(e) – pour la formation en communication auprès des directeur.rice.s des maisons des jeunes » à l'adresse suivante : procurement.tn@undp.org
- Poste au bureau du PNUD à Tunis, à l'attention de Monsieur le Représentant Résident du PNUD en Tunisie, « Rue du Lac Windermere - Immeuble Le Prestige Business Center, Tour A, 1053 Les Berges du Lac 1 – Tunis, Tunisie » avec la mention suivante : « NE PAS OUVRIR – Recrutement IC – Consultant(e) national(e) – pour la formation en communication auprès des directeur.rice.s des maisons des jeunes / Projet d'appui à la formalisation de la vision sectorielle de la jeunesse ».

Le dernier délai pour l'envoi des candidatures est le 20 Août 2019 .

9. Modalités de paiement

Le paiement se fera à la fin de la mission après remise et validation des livrables par le CTP du projet.

10. Durée de la mission

8 jours sur un (01) mois.

11. Lieu et date de la mission

A Tunis avec 4 jours à Hammamet du 29 août au 02 septembre 2019.